
Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Procurations : 5

Démissionnaires : 0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS
M. Olivier BODIN
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

Procurations : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

a été élue secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

OBJET : OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA CHORALE EDWIGE EN OSTREVENT

L'association « Chorale Edwige en Ostrevent » a déposé une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 150 €. Cette demande n'a pas pu être examinée lors du Conseil Municipal du 29 avril 2026 car elle est arrivée ultérieurement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7

Vu le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;

Considérant que la commune souhaite soutenir les initiatives associatives contribuant à l'animation du territoire et que l'association "Chorale Edwige en Ostrevent" présente un intérêt local pour l'animation de la commune ;

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement de 150 € à l'association « Chorale Edwige en Ostrevent »

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160044DEB-DE



Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer

Abstention : 4

Pour : 23

Contre : 0

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M^e Wojciechowski', with a long horizontal flourish extending to the right.

Le Maire

Pascal JUMEAUX

